

Dans les documents diplomatiques, on découvre l'envers du décor de la politique pendant la guerre

Dans les procès-verbaux du gouvernement ou dans la correspondance échangée entre conseillers fédéraux, hauts fonctionnaires et ambassadeurs se dessine une Suisse vivante et contradictoire. Incursion dans les cuisines de la politique à une époque cruciale.



GÉRARD DELALOYE

Depuis quelques semaines, le volume 14 de la collection des «Documents diplomatiques suisses» est en vente dans les librairies. Difficile de ne pas le remarquer: le livre, massif, pèse 2 kg 400! En plus des 1332 pages de documents retranscrits en petits caractères, il compte une table analytique de 131 pages. C'est dire qu'avant de s'y plonger, il vaut mieux se préparer. De surcroît, ce délicieux pavé est servi dans la langue d'origine des intervenants, soit, à vue d'œil, dans une proportion d'un tiers en français contre deux tiers en allemand. Une chance encore pour le lecteur romand que deux des personnalités les plus en vue de ces temps de guerre aient été des Vaudois, Marcel Pilet-Golaz et Henri Guisan, sinon la part française de l'ouvrage aurait été réduite à bien peu de chose!

De tels monuments sont en des temps normaux destinés à de rares curieux, à une poignée d'historiens spécialisés ou à des étudiants. Mais nous ne sommes pas en temps normal.

Disons-le d'emblée, l'impression générale qui se dégage à la lecture des rapports, procès-verbaux, notices ou accords rédigés par des conseillers fédéraux, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs, ambassadeurs (on les qualifiait alors de «ministres») ou simples diplomates montre que la classe dirigeante suisse était idéologiquement compacte: conservatrice et autoritaire avec de forts penchants réactionnaires, très privilégiée par rapport au petit peuple. Les clivages sociaux sont considérables. Ainsi, quand en mai 1943, le Conseil fédéral nomme le banquier Pierre Vieli ministre de Suisse à Rome, il lui accorde des «appointements annuels» de 100 000 francs alors que, pour rester dans l'administration fédérale, un douanier, marié et père de deux enfants, touchait à peine 2500 francs l'an.

La personnalité de Marcel Pilet-Golaz domine ce volume des documents diplomatiques. Pendant la période considérée, il traîne le boulet du fameux discours du 25 juin 1940 – «mal compris», répète-t-il inlassablement, mais sans s'expliquer – dans lequel il appelait la Suisse à se préparer à faire partie de la nouvelle Europe imposée par les victoires allemandes. Malgré la tentative de réhabilitation de Georges-André Chevallaz («Le défi de la neutralité», L'Aire, 1995) Pilet-Golaz reste, dans la mémoire collective, la bête noire de ces années de guerre. Il serait temps qu'un jeune historien sans cause à défendre ni préjugés à illustrer se saisisse de la biographie de Pilet-Golaz, dévoile les contours de sa formation et, surtout, analyse dans l'ensemble son activité gouvernementale de son



PHOTOPRESS

MARCEL PILET-GOLAZ (1889-1958) compte parmi les hommes clés de l'histoire suisse contemporaine. Contesté pour des positions jugées favorables à l'Allemagne en 1940, il reste méconnu. A quand sa biographie?

avec Washington. Suite au blocage des avoirs suisses aux Etats-Unis, ils n'étaient pas des meilleurs. Dans un texte de mai 42, Pilet-Golaz les estime «assez bons» alors qu'avec Londres, ils «sont très confiants, presque trop». Mais, le chef de la diplomatie suisse est pleinement conscient de ce que la puissance américaine va croissant. En mai 42, il refuse de faire de la propagande (on dirait aujourd'hui du lobbying) pour la Suisse au Etats-Unis, parce que le moment n'est pas oppor-

travail, il sera difficile d'avoir une vue cohérente de la diplomatie suisse pendant la guerre.

Une publication aussi volumineuse que les DDS ouvre inévitablement d'innombrables pistes de réflexion. Voici, pêle-mêle, quelques faits significatifs. Ainsi, malgré le peu d'emprise du nazisme en Suisse, il se trouva tout de même quelque 3000 volontaires pour aller faire le coup de feu avec l'armée allemande. D'autres ressortissants helvétiques, emportés par une tourmente qui les dépassa, se laissèrent happer par le rêve hitlérien: il s'agit des colons du Chabag en Bessarabie qui, chassés de leur colonie par les Soviétiques, auraient voulu, en 1941, aller s'installer en Silésie!

En sport, il serait intéressant d'analyser les motivations des dirigeants du football suisse pendant la guerre. Ils ont non seulement organisé des matchs Suisse-Allemagne, mais ils ont aussi réussi l'exploit d'organiser, contre la volonté du Conseil fédéral, un match Suisse-Croatie le 4 avril 43 à Zurich. La Croatie de l'époque était un Etat fantôme pronazi dont les exactions pèsent aujourd'hui encore sur le sort des Balkans.

Que penser par ailleurs des démarches de nantis en manque de liquidités? Le 12 novembre 1941, Maurice Paternot, administrateur-délégué de Nestlé, se plaint au Conseil fédéral de ce que le blocage des fonds suisses aux Etats-Unis l'empêche de payer les dividendes aux 23 000 actionnaires de sa société et demande à la Confédération de lui prêter 20 millions de francs... En mai 1942, c'est l'Association suisse des banquiers qui, toujours en raison du blocage américain, demande tout simplement au Conseil fédéral de racheter les avoirs bloqués par Washington pour que les porteurs puissent continuer de faire fructifier leurs avoirs.

Le lecteur s'en doute, il serait possible de multiplier les éclairages sur cette période difficile de l'histoire: les relations bilatérales de la Suisse avec ses voisins immédiats (France, Italie et Allemagne) sont du plus haut intérêt. Certaines questions de politique intérieure

comme l'isolement du général Guisan au sein de la classe dirigeante passionneraient à coup sûr. Il ne serait pas inintéressant de souligner les mérites de certains ambassadeurs comme Broye, en poste à Madrid, qui annonce, le 24 avril 41, que Hitler a massé une centaine de divisions le long de la frontière russe; comme de Weck aussi qui, de Bucarest, feraille contre le chef de la police, Rothmund, qui tient à «aryaniser» les déclarations officielles d'origine; ou encore comme Gorgé, ministre à Tokyo, qui, le 30 juin 43, frustré d'avoir été réduit au silence par les difficultés de communications, envoie un magnifique rapport sur la situation japonaise où l'ethnographie le dispute à la politique.

Mais c'est bien sûr la question juive qui, ouvertement ou en filigrane, domine la période. La fermeture des frontières, les mesures destinées à éloigner ou à dissuader de potentiels réfugiés sont des thèmes revenant de manière récurrente.

Une des constatations les plus stupéfiantes est de voir à quel point le gouvernement a été – très tôt! – bien informé sur les déportations et exécutions de juifs. En ce qui concerne les déportations de juifs allemands vers la Pologne, le Conseil fédéral est massivement informé par ses agents diplomatiques dès novembre 1941. Le 21 novembre, les déportations sont signalées dans un rapport du consul à Cologne, son collègue de Stuttgart confirme les faits cinq jours plus tard. De Rome, l'ambassadeur Ruegger envoie le 24 novembre un rapport détaillé. La situation en Pologne et en Ukraine est «tragique», écrit-il à Pilet-Golaz, en Allemagne, elle est «angoissante». Mais «le problème le plus urgent est de se préoccuper du sort des populations de l'Est, de la mer Baltique à la mer Noire, durant l'hiver qui vient et qui doit selon certains doctrinaires sans conscience, aider à exterminer de vastes populations». Les doctrines, donc, étaient connues. Les faits aussi.

Quelques semaines plus tard, en février 42, les interrogatoires de déserteurs allemands fuyant les horreurs ordonnées par leurs chefs donnent un cadre plus précis de l'extermination en cours. Ainsi un sous-officier qui a lutté sur le front russe raconte en détail comment les commandos du Sicherheits-Dienst ont procédé à des exécutions massives de juifs ukrainiens. Il accompagne sa démonstration d'un dessin pour bien préciser les faits et comptabilise les victimes vues: 120 personnes à Dubno, 500 à Poltava et autant à Jitomir!

Mais la Suisse a aussi ses propres juifs dont on rappellera au passage qu'il n'acquiesce la bourgeoisie que suite à un traité avec la France en 1866. Or des Suisses juifs furent surpris par la guerre en France. Et au moment où le gouvernement français se décida à remettre les juifs à la Gestapo aux fins de déportation vers les camps d'extermination, le Conseil fédéral dut se préoccuper des ressortissants suisses. Il le fait sans enthousiasme excessif et cela prendra des mois. Le 29 septembre 41, le gouvernement remarque que «bien que les Juifs citoyens suisses ne puissent prétendre à un régime de faveur par rapport aux nationaux, nos agents à l'étranger s'efforcent de les aider à défendre leurs intérêts dans toute la mesure que permettent les lois et règlements applicables». Vous avez bien lu: en 1941, le Conseil fédéral estime que les «nationaux» ne peuvent être que des chrétiens, voire des athées, mais pas des juifs!

Inutile de se leurrer, cette question n'est pas totalement réglée aujourd'hui encore. Il est parfois des lapsus révélateurs. Ainsi dans l'index des noms propres de ce quatorzième volume de la DDS, figure un certain Wolfram Benda qualifié de «Suisse d'origine juive». Y aurait-il un 27e canton? □

VOIR AUSSI NOTRE RUBRIQUE LIVRES EN PAGE 29

«DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES», vol. 14 (1.1.1941-8.9.1943), préparés par Antoine Fleury, Mauro Cerutti et Marc Perrenoud, Benteli Verlag, Berne.

Les titres et les sous-titres sont rédigés par la rédaction. La responsabilité n'en incombe pas aux auteurs.

Marcel Pilet-Golaz:

«Je suis convaincu de l'importance croissante des Etats-Unis d'Amérique»

élection au Conseil fédéral en 1928 à sa démission forcée en automne 1944. Cette tâche est d'autant plus indispensable que Pilet-Golaz est le personnage clé dans la conduite de la politique dite de neutralité armée. Amiral de Pétain et de Salazar, le véhicule aussi cet antisémitisme à fleur de peau, typique de l'époque. Mais il est anti-hitlérien avec rigueur. Qu'un ambassadeur lui écrive (le 28.9.42) qu'en Suède, «on ne conçoit pas que les Allemands se laissent encore entraîner à des mesures inhumaines», Pilet-Golaz note en marge: «Ce ne sont pas les Allemands, ce sont les maîtres de l'Allemagne.»

Il faut aussi reconnaître à l'actif de Pilet-Golaz que les diverses directives et réflexions publiées dans ce volume des DDS font apparaître un homme réfléchi et responsable dont les qualités d'homme d'Etat sont indiscutables. Ses analyses politiques sur la marche d'un monde en proie à une guerre généralisée sont pertinentes et clairvoyantes. Prenons, par exemple, les rapports de la Suisse

tun. Mais en mars 43, il signifie à l'ambassadeur à Washington: «Je suis convaincu de l'importance croissante des Etats-Unis d'Amérique pour le développement des relations internationales. Je suis sûr que cette importance ira grandissant jusqu'à la fin de la guerre et qu'après elle sera peut-être déterminante. C'est pourquoi je désire depuis longtemps vous doter de l'appareil de travail qui vous est nécessaire: votre Légation sera peut-être la Légation vitale pendant quelques années.» Fort de cette conviction, Pilet-Golaz annonce la venue en renfort à Washington d'un poids lourd de son département qui, avec rang de ministre lui aussi, serait chargé du volet économique des relations américano-suisses. La chose ne s'est pas faite, mais le conseiller fédéral voyait juste. Il fut moins clairvoyant dans le soutien qu'il accorda à une personnalité aussi contestée que l'ambassadeur Frölicher, représentant de la Suisse auprès de Hitler. Mais, une fois encore, la biographie de Pilet-Golaz est à faire et sans ce